Communiqué de presse /UNIR/ PS

DECISION N°003-2018/UNIR/PS/PRES  
prenant acte de la démission de membres du parti

Le Président de l’Union pour la Renaissance/ Parti Sankariste (UNIR/PS), Président du Bureau Politique National (BPN)

-Vu les Statuts du parti,  
- Vu le Règlement intérieur,  
- Vu les dispositions de l’article 19 Chapitre I, Titre IV des Statuts, définissant la qualité de membre du parti;  
-Vu les dispositions de l’article 16, paragraphe 1, Section II du Titre III du Règlement intérieur, définissant la composition du Secrétariat Exécutif National (SEN);  
-Vu les dispositions de l’article 26, paragraphe 1, Section II du Titre III du Règlement intérieur, définissant les attributions du Président du parti ;  
- Vu l’Assemblée constitutive d’un parti politique dénommé Progressistes Unis pour le Renouveau (PUR) en date du 28 avril 2018;  
- Vu les dispositions de l’article 8 de la Loi N°032-2001/AN du 29 novembre 2001, portant Charte des partis et formations politiques au Burkina Faso ;  
- Vu les délibérations du Secrétariat Exécutif National (SEN) en date du 02 mai 2018

DECIDE :

Article 1 : L’Union pour la Renaissance/parti Sankariste (UNIR/PS) prend acte de la démission des personnes dont les noms suivent du fait de leur appartenance à un autre parti politique.  
Il s’agit de :

N°  
NOMS  
PRENOMS  
01  
SOME   
Wahir Justin  
02  
SAWADOGO   
Lassina  
03  
ZERBO   
Paul Corneille  
04  
SANKARA   
Alexandre  
05  
TRAORE  
Désiré  
06  
DIARRA / BIKIENGA   
Fatimata  
07  
WARMA   
Moumouni  
08  
SANKARA   
Idrissa  
09  
OUEDRAOGO  
Yoro Moumouni  
10  
OUEDRAOGO   
Ousmane  
11  
SAWADOGO  
Boukaré  
12  
OUEDRAOGO  
Arsène   
13  
BONKOUNGOU  
Joachim  
14  
BONKOUNGOU  
Roger Sylvain  
15  
GANSONRE  
Oumarou  
16  
SAWADOGO   
Issouf

Article 2 : La présente décision prend effet pour compter de ce jour 04 mai 2018 et sera publiée partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 04 mai 2018

Me Bénéwendé S. SANKARA

Ampliations :

- Intéressés : 14  
- Coordonnateurs Régionaux : 13  
- Secrétariat National chargé de la Structuration : 1  
- Secrétariat Général : 1 - Affichage : 1